

## ► Solidarité. L'association Loisirs du Bocage verse 1 000 euros à Madagascar

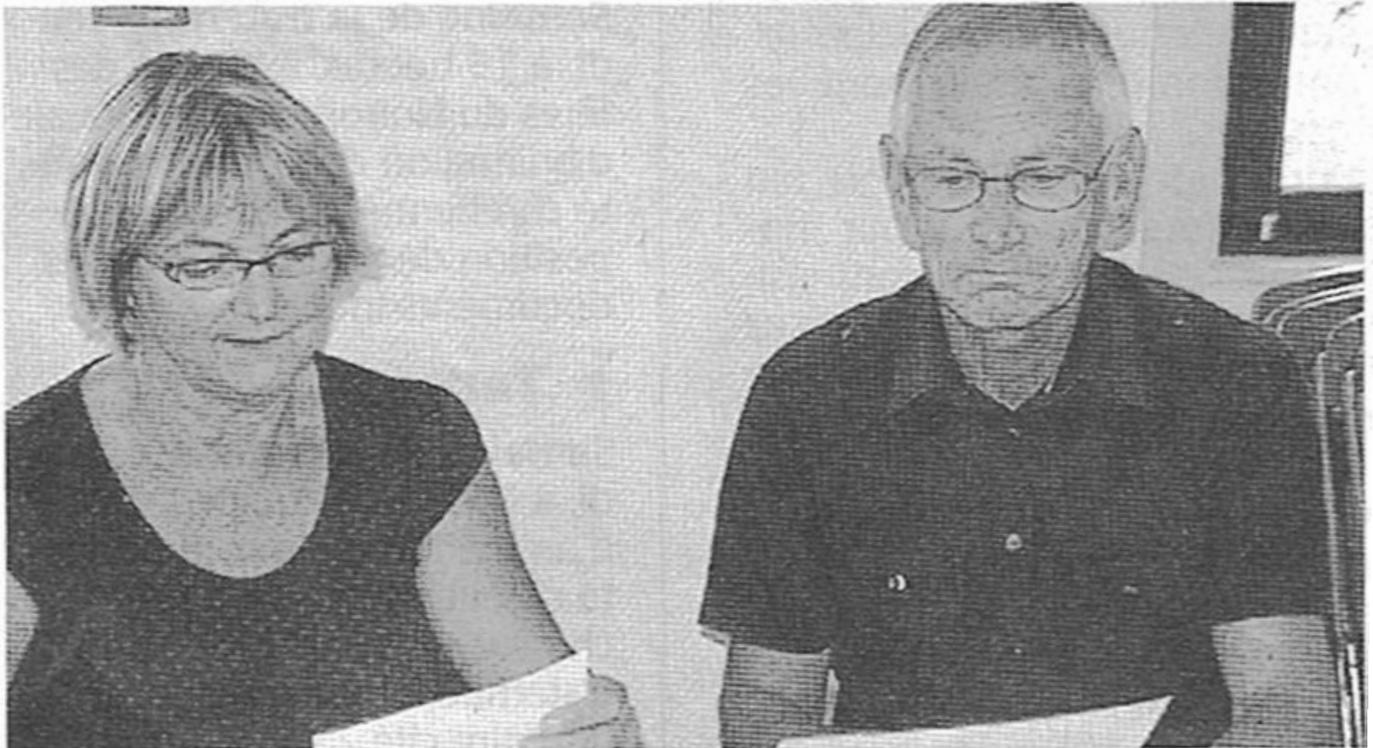
L'association Loisirs du Bocage, présidée par Jacques Gaborit, a remis, jeudi dernier, un chèque de 1 000 euros à la Solidarité entraide fraternité franco-malgache (SEF).

*« Nous sommes propriétaires d'1,3 hectare à Brétignolles-sur-Mer où il y a un centre de vacances qui fonctionne depuis 1954 avec une centaine de lits et qui est ouvert toute l'année, c'est face à la mer », explique-t-il.*

Estimant qu'à un certain moment,

l'association, Loisirs du Bocage, a été aidée, *« il nous a semblé normal à notre tour de soutenir des associations d'où une aide à la Ligue contre le cancer et une autre de 1 000 euros à Solidarité entraide fraternité franco-malgache »*, précise-t-il.

Présidente de la SEF, Maryvonne Delavault a indiqué *« que cette somme serait employée à Madagascar pour un projet scolaire à Ambohitsoa qui se situe à 20 km de Tannanarive »*.



Jacques Gaborit a remis le chèque à Maryvonne Delavault.